Gaine d'habitation et d'ERP en Polycloison

1. Principes de mise en œuvre

Les gaines sont réalisées obligatoirement sur toute la hauteur d'étage avec une Polycloison 50 ou Polycloison 50 Hydro. Les jonctions horizontales ou verticales ne sont pas admises.

Gaine 4 faces

Après avoir tracé l'emplacement de la Polycloison 50 au sol et au plafond, les lisses hautes et basses sont fixées autour des trémies

Une clavette bois est fixée à plat aux extrémités de 2 lisses basses opposées. Celles-ci recevront les 2 premières parois glissées en force entre les lisses hautes et basses. Au besoin, le réseau alvéolaire est grugé pour faciliter la mise en place. Chaque panneau est vissé par 2 vis TTPC 25 dans chaque clavette.

Un potelet bois de 30 x 30 (ou une cornière acier 23 x 30) est inséré à chaque extrémité des parois latérales de la gaine.

Selon l'exigence acoustique, une épaisseur de laine de verre de 45 mm est collée sur les faces internes de la gaine par mortier adhésif MAK3.

Avant la mise en place des deux derniers panneaux, une largeur de 50 mm est découpée aux extrémités sur toute la hauteur en enlevant la plaque intérieure et le réseau alvéolaire. Seule la plaque extérieure est conservée. Les 2 panneaux sont appliqués contre les potelets bois (ou les cornières) et vissés tous les 30 cm dans les potelets bois.

Le parement extérieur est ensuite collé en plein sur les panneaux de Polycloison 50 avec le mortier adhésif MAK3 et vissé dans l'ossature de la gaine.

Le traitement des angles et cueillies se fait avec la bande à joint Knauf et l'enduit Knauf Proplak Snow.

Parois d'adossement pour les gaines 2 ou 3 faces

Les gaines 2 et 3 faces peuvent être adossées contre des parois rigides de fortes ou faibles densités justifiant au minimum une performance El 60.

Ces parois peuvent aussi être des cloisons légères en plaque Knauf disposant d'un PV El 60 en cours de validité ou une Polycloison moyennant quelques dispositions particulières :

Cloison KM

Des montants intermédiaires complémentaires, du même type que ceux employés pour le montage de la cloison, doivent être prévus au droit de chaque jonction avec les parois de la gaine. Ces montants en attente à l'intérieur de la cloison serviront à fixer la lisse de 80 cm qui sera encastrée dans la paroi de la gaine.

Polycloison 50

Les semelles de la paroi d'adossement en Polycloison 50 doivent être fixées au plancher par cheville à frapper à entraxe de 60 cm (pas de collage).

La liaison des panneaux sur la semelle est réalisée par des clavettes de 200 mm vissées sur les semelles à raison de 2 vis de 4,2 x 70 mm par clavette.

Les panneaux de la cloison sont liaisonnés par des clavettes réparties tous les 650 mm maxi. Toutes les clavettes sont fixées par 2 vis 3,5 x 25 mm de chaque côté du panneau.

Au droit de chaque jonction avec les parois de la gaine, une lisse haute de 80 cm est fixée à mi-hauteur de la cloison par 3 vis 4,5 x 45 mm et posée en attente de la fixation de la gaine.

Avant la fermeture de la gaine technique, une plaque de parement, identique à celle qui sera collée à l'extérieur de la gaine, doit être collée en plein sur la Polycloison d'adossement.

Gaine 3 faces

Après avoir tracé l'emplacement de la GT Polycloison 50 au sol et sur la paroi du gros œuvre, les lisses hautes et basses sont fixées au plafond et au sol. Une lisse haute de 80 cm est fixée à mi-hauteur sur la paroi verticale, à l'emplacement tracé précédemment, de chaque côté de la gaine et une clavette bois est vissée à plat sur la lisse basse à la jonction avec la paroi verticale.

La Polycloison 50 est placée perpendiculairement au mur et glissée en force entre les lisses et dans la lisse murale. Au besoin, le réseau alvéolaire est grugé pour que la jonction soit correcte. On procède de la même façon pour la paroi opposée. Chaque panneau est vissé par 2 vis TTPC 25 dans les clavettes

Pour fixer le panneau de la face avant, une largeur de 50 mm est découpée aux extrémités en enlevant la plaque intérieure et le réseau alvéolaire. Seule la plaque extérieure est conservée. On insère un potelet bois 30 x 30 (ou une cornière acier 23 x 30) dans l'extrémité de chaque face latérale en grugeant le réseau alvéolaire.

Selon l'exigence acoustique, une épaisseur de laine de verre de 45 mm est collée sur les faces internes de la gaine par mortier adhésif MAK3.

Le 3^{ème} côté est appliqué contre les potelets bois (ou les cornières) et vissé tous les 30 cm dans les potelets bois

Le parement extérieur est ensuite collé en plein sur les panneaux de Polycloison 50 avec le mortier adhésif MAK3 et vissé dans l'ossature de la gaine.

Le traitement des angles et cueillies se fait avec la bande à joint Knauf et l'enduit Knauf Proplak Snow.

Gaine 2 faces

La mise en œuvre se fait sur le même principe que la gaine 3 faces en fixant la première face dans le gros œuvre et en enfonçant le potelet bois 30 x 30 dans le chant de la Polycloison 50 visible.

La deuxième face est délardée sur une largeur de 50 mm, mais uniquement sur le bord qui s'adaptera à la première face. Le bord droit est positionné contre le mur en veillant à ce que la lisse placée verticalement s'enfonce dans l'âme de la Polycloison 50.

Les deux faces sont reliées par vissage de la plaque de plâtre (bord délardé) dans le potelet de la première face.





Gaine d'habitation et d'ERP en Polycloison (suite)

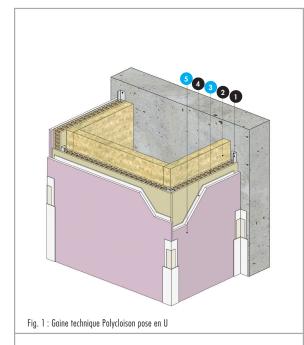


Fig. 2: Gaine technique Polycloison pose en U

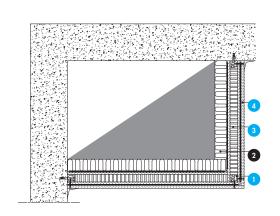


Fig. 3: Gaine technique Polycloison pose en L

Nomenclature de la figure 1

- 1. Équerre
- 2. Laine minérale
- 3. Polycloison4. Collage en plein
- 5. KF 13

Nomenclature des figures 2 et 3

- 1. Potelet bois 30 x 30
- 2. Laine minérale 45 mm
- 3. Polycloison 50
- 4. Parement extérieur KF 13, KHD 18 ou KH HD 18